

## Compte-Rendu de l'audio-conférence EM\_DNGCD – OS 05 novembre 2020

L'audioconférence du 5 novembre 2020 a été présidée par M. BOILLOT (Directeur DNGCD)

Composition Administration : M. MARIE (Directeur Adjoint DNGCD) – M. HAAN (Directeur SGCD\_AG) – M. FAYOLLET (Directeur SGCD\_MMNA) – M. BALLARIN (Directeur SGCD\_MED) – Mme PLUTON-HENNARD (Chef PRH) – M. BERNE (Chef PMR) – M. ROUMEAU (Chef PEM) – M. SALES (Chef PSG SGCD\_MED)

OS représentées : CFDT – CGT – UNSA – SOLIDAIRES – USD-FO

**Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, les audioconférences hebdomadaires qui avaient ponctué la vie de la DNGCD lors du confinement ont repris ce jour. Cet échange a été l'occasion pour le nouveau Directeur de se présenter aux élus, de revenir sur son parcours de carrière et d'affirmer son engagement auprès de chacun des agents garde-côtes dont il a assuré mesurer les attentes. Il a, en outre, permis à l'EM, aux SGCD et aux OS de faire le point sur les mesures adoptées et à adopter pour la protection de l'ensemble des personnels de la Direction. M. BOILLOT s'est enfin engagé à rencontrer en bilatéral l'ensemble des OS volontaires, invitation que l'USD-FO honorera afin d'aborder avec lui les nombreux sujets qui nécessitent de l'être sans plus tarder. L'USD-FO n'a pas caché son désarroi et sa profonde inquiétude face à l'actualité douanière qui promet un destin funeste à notre chère Administration.**

### Ce qu'il faut retenir ...

#### ■ RH\_Confinement, télétravail et situation des agents de la DNGCD

Alors que les français et françaises sont à nouveau confinés depuis près d'une semaine, le Directeur a rappelé que la DNGCD mettait toujours en œuvre le PRA préalablement établi. Il ne s'agit donc pour le moment pas d'appliquer un nouveau PCA. M. BOILLOT a par ailleurs rappelé les volontés de notre Président : le maintien des missions inhérentes à la maison Douane dans un souci – on ne peut plus d'actualité – de protection du territoire. Si lesdites missions se doivent d'être accomplies, elles ne doivent pas ignorer l'existence d'un contexte sanitaire dégradé : aussi, les chefs de service sont invités à encourager le télétravail chaque fois que la situation professionnelle et personnelle de l'agent rend sa pratique envisageable.

Dès que cela est possible, la règle des 5 jours de télétravail doit être appliquée. Celle-ci n'est toutefois pas intangible et doit prendre en compte plusieurs paramètres (situation professionnelle et personnelle de l'agent ; risques psychosociaux ; matériel à disposition de l'agent permettant une activité déportée ; entre autres) qui conditionneront sa pleine application.

Le Pôle RH de la DNGCD établit, de manière hebdomadaire, un point sur la pratique du télétravail au sein de la Direction. À ce stade, les statistiques montrent une augmentation sensible de sa pratique mais l'objectif n'est pas encore atteint. La plupart des agents ayant opté pour cette modalité ne travaillent à domicile que 2 ou 3 jours par semaine.


La branche OPCO-AG est naturellement davantage concernée que la branche SU.

La pratique du télétravail est également appréciée par façade : l'État-Major arrive logiquement en tête puisque ses agents sont majoritairement issus de la première branche sus-mentionnée.


Le Directeur a rappelé que les chefs de service devaient faire montre d'exemplarité en encourageant et pratiquant eux aussi le télétravail. Vous l'aurez compris, M. BOILLOT appelle à une démarche collective dans un contexte sanitaire préoccupant qu'il nous faut, tous ensemble, stabiliser.



À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : la situation de chaque agent doit être rapidement analysée et appréciée à l'aune des éléments sus-cités.


 L'USD-FO a rappelé que dans les unités, les consignes n'avaient pas encore été données concernant l'application du télétravail et qu'il serait de bon ton qu'elles puissent disposer d'une position statutaire permettant aux CDU d'ajuster les effectifs au plus près des besoins opérationnels. Le Directeur a bien pris note du propos de l'USD-FO et s'est engagé à y donner suite dans les plus brefs délais tout en soulignant qu'il n'était pas question de replacer les agents en ASA pour baisse d'activité.

- Vers une nouvelle campagne de retrait de CA/RTT ?

 L'USD-FO a fait part des craintes des agents de se voir retirer, à l'instar de ce que l'ordonnance n°2020-430 avait entériné, des jours des CA/RTT au cours de cette 2<sup>e</sup> période de confinement.

Le Directeur a avoué ne pas pouvoir répondre avec certitude à la question posée par notre OS, arguant du fait qu'il ne pouvait anticiper les décisions à venir du Gouvernement. En revanche, il a assuré que rien de tel ne semblait se dessiner à l'horizon pour le moment... Affaire à suivre !

- Une seconde prime pour les agents ayant contribué à l'effort national ?

 L'USD-FO avait fait part, à l'occasion de la distribution de la prime COVID au printemps 2020, de son profond désaccord sur l'existence même d'un intéressement financier injustifié et dont la distribution a fait grincer plus d'une dent. Notre OS a donc cru bon de questionner le nouveau Directeur quant à la réitération de cette pratique.

À l'instar des propos supra relatifs à un nouveau retrait de congés, le Directeur a avoué ne pas pouvoir répondre avec certitude à la question posée par notre OS. Nous mettrons donc un point d'honneur à l'interroger régulièrement sur le sujet.

- Recours gracieux relatifs au retrait de CA/RTT

Le courrier de l'Intersyndicale réclamant la tenue de CAPL de recours est en cours d'instruction.

- Séances de TIR et de TPCI

 L'USD-FO a interpellé M.BOILLOT sur la fermeture des clubs de tir privés de loisir et l'a interrogé sur la possibilité d'en réclamer l'ouverture pour les entraînements des agents des douanes.

M. Le Directeur s'est engagé à se renseigner. Il reviendra vers l'USD-FO dès que possible.

- Confinement et visites médicales

Les visites médicales d'aptitude prévues en novembre sont **maintenues**.

- Situation dans les SGCD

SGCD\_MMNA

M. FAYOLLET a déclaré que les conditions de travail à bord des moyens tant aériens que maritimes semblent respecter les mesures sanitaires de prévention. La première période de confinement a été riche en enseignements qui sont aujourd'hui maîtrisés par les agents.

SGCD\_AG

M. HAAN est revenu sur la situation sanitaire doublement préoccupante aux Antilles du fait d'une forte progression des cas de dengue, notamment parmi les collègues douaniers. Il a aussi rappelé la situation insatisfaisante des moyens



garde-côtes et espère que les diverses autorisations d'achat concédées dernièrement amélioreront les choses d'ici la fin de l'année 2020.

#### SGCD\_MED

M. BALLARIN a quant à lui précisé que les mesures barrières étaient désormais connues et respectées par les agents de sa façade, à l'instar des procédures de désinfection des bateaux et aéronefs méditerranéens. Il a par ailleurs assuré que le stock d'EPI était tout à fait satisfaisant. M. BALLARIN a annoncé que la mission du DFP3 au large de la Grèce s'est déroulé sans encombre et qu'après 1 mois *in situ*, il avait entrepris son transit retour. La mission FRONTTEX du B350 qui devait débiter en Espagne la semaine passée a quant à elle été annulée ; ce dont le Directeur du SGCD\_MED s'est félicité. Il voit en effet d'un bon œil que les agents aient pu rejoindre leur domicile alors que sonnait l'heure d'un nouveau confinement national. L'activité garde-côtes en méditerranée sera conditionnée par les ordres PREMAR et notamment par le cadre d'interdiction de navigation fixé par ce dernier. Les efforts consentis par la garde-côtes douanière en matière de contrôle des pêches doit se poursuivre. M. BALLARIN a finalement déclaré que la mobilisation de la médecine de prévention était tout à fait notoire et que l'hôpital des armées de Toulon était très actif en permettant aux agents du patrouilleur de se faire dépister en aval et en amont de leurs missions.

#### ■ Commission d'emploi et déplacements professionnels

M. BOILLOT a confirmé que dans le cadre des déplacements professionnels des agents des Douanes, la seule présentation de leur commission d'emploi suffisait à justifier leur situation. Aucune dérogation papier ou dématérialisée supplémentaire n'est nécessaire.

#### ■ Matériel de désinfection par voie aérienne

Leur financement ayant été acté en CHSCT, une commande de DAF3000 a été passée. À terme, il est envisagé d'équiper chaque patrouilleur afin de procéder à une désinfection rapide et efficace à chaque relève d'équipage. Chaque unité devrait également s'en voir doter : c'est du moins ce qu'a affirmé M. le Directeur.

#### ■ Un report des lignes fixes sur les lignes mobiles bientôt possible

D'ici quelques semaines, le report des lignes fixes sur les lignes mobiles sera techniquement possible.

#### ■ Le mot du Directeur en bref

« **Le dialogue social** : essentiel à la vie de la Direction, il sera basé sur une relation de travail réactive, régulière, franche et courtoise. Les débats devront être pragmatiques, francs et constructifs.

**A ce titre, les OS sont invitées à échanger avec le Directeur en bilatérale dans les plus brefs délais.**

**Les relations humaines** : elles sont primordiales et seront au centre de mes actions dès que la situation sanitaire me le permettra plus largement.

**L'avenir de la DNGCD** : la garde-côtes est une composante essentielle de la DGDDI et elle restera douanière. La DNGCD est reconnue par ses pairs. Je n'ai pas de lettre de mission cachée sur l'avenir de la DNGCD.

**L'avenir de la DGDDI** : les réorganisations nous impactent mais ne remettent pas en cause l'identité et la force de la Douane. Les missions de la Douane sont plus que jamais réaffirmées et portées.

**Mon engagement** : je suis douanier et vous prie de croire en mon engagement et à mon plein investissement. »

Prochain RDV

Audioconférence COVID le vendredi 13 novembre 2020

Pour l'USD-FO

Claire DENIS (suppléante)



USD FO Douanes  
46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS  
☎ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)  
Adresses mails : [sned.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sned.siege@douane.finances.gouv.fr) - [fodouanes@gmx.com](mailto:fodouanes@gmx.com)  
Sites Internet : [www.sned.info](http://www.sned.info) - [www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr)

